

 *Siège social : 01, Rue LATRECHE Mohamed - B.P.61 - ORAN R.P. -* 
 (213)(0)41.39.34.27 & 88 - 39.81.77 // *Fax : (213)41.39.53.96 - 39.91.62*
WEB : www.ero-algerie.com // Email : direction@ero-algerie.com

**APPEL D'OFFRE NATIONAL ET INTERNATIONAL
A LA PRESELECTION D'ACHETEURS
DE DECHETS METALLIQUES**

N° 03/DG/10

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

Préambule

1 . Objet

2 . Candidats admissibles

3 . Critères de présélection

4 . Conditions de participation

5 . Demande de clarification

6 . Présentations des candidatures

7 . Résultats de la présélection

8 . Dossier à fournir

9 . Date limite de dépôt des offres

Annexe 1 . Lettre de candidature

Annexe 2 . Fiche de présentation

Annexe 3 . Déclaration de probité

Préambule

L'E.R.O., entreprise publique de récupération, ramasse, traite et recycle des déchets métalliques.

Elle traite aux normes de la sidérurgie mondiale :

- ✓ **les ferrailles issues :**
 - **des déchets fatals de production mécanique ou autre,**
 - **des démolitions industrielles et/ou d'équipements hors d'usage,**
 - **de collectes diverses,**
- par :**
 - **tris manuels et/ou mécaniques,**
 - **oxycoupage,**
 - **pressage et cisailage mécanique,**
- en les rendant :**
 - **aux dimensions inférieures à 1500 mm x 500 mm x 500 mm,**
 - **exemptes de tous matériaux et alliages indésirables,**
- ✓ **tous types de déchets non ferreux en les rendant :**
 - **aux dimensions et formes adéquates aux vœux du client,**
 - **exemptes de plastique, fer ou autre matière, métallique ou non métallique, indésirables.**

Compte tenu de la fluctuation rapide de leurs cours, ces produits sont offerts à la vente par consultation directe (et non par voix de presse) aux soumissionnaires ayant souscrits aux conditions de vente de l'E.R.O.

1. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les modalités de présélection de candidats aux soumissions de l'E.R.O. de vente de déchets métalliques ferreux (ferraille) et/ou non ferreux (cuivre, aluminium, inox, laiton, bronze, plomb, etc.).

2. CANDIDATS ADMISSIBLES

Les Acheteurs admis à soumettre leur candidature à la présélection doivent:

- être inscrits au Registre de Commerce de leur lieu de résidence,
- être professionnel dans le domaine de la récupération et de sa commercialisation,
- être de renom avéré,
- disposer d'une capacité financière adéquate,
- n'avoir aucun litige dans le domaine de leur fait en cours en Algérie.

3. CRITERES DE PRESELECTION

Le soumissionnaire doit accepter, sans conditions, les modalités suivantes :

- ☞ vente en F.O.B. port d'Arzew ou Oran,
- ☞ un paiement à l'avance de 100% du montant de la vente (prepaid) par transfert swift cinq (05) jours après accord de vente,
- ☞ réception qualitative de la marchandise par le client sur site E.R.O. (avant transfert vers le quai du port d'embarquement),
- ☞ conformément à la réglementation douanière algérienne : poids de la marchandise = poids supérieur entre celui du draft survey et celui de la pesée sur pont bascule du port d'embarquement,
- ☞ possibilité de libellé de la vente en Euros (€),
- ☞ navire pour la ferraille à définir (en type, capacité et lay can) en accord avec l'E.R.O.,

- ☞ pour les ventes de non ferreux : Armateur, types et nombre de conteneurs et date de leur embarquement à convenir avec l'E.R.O.,
- ☞ le client doit souscrire à la déclaration de probité.
- ☞ le client est retenu sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse.

4. **CONDITION DE PARTICIPATION**

Le seul fait de soumettre sa candidature implique que le candidat accepte, sans restriction ni réserve, toutes les clauses et conditions inscrites dans le présent cahier des charges.

5. **DEMANDES DE CLARIFICATION**

Les candidats peuvent demander tout éclaircissement au sujet des dossiers de présélection par écrit à la direction générale de l'E.R.O. par :

- fax au numéro : + 213. (0) 41.39.53.96,
- e-mail à l'adresse : direction@ero-algerie.com.

E.R.O. répondra aux demandes de clarification dans les 48 heures ouvrables en Algérie et fera ampliation de la réponse à l'ensemble des candidats pour information.

6. **PRESENTATION DES CANDIDATURES**

La demande de présélection doit être remise ou adressée sous pli cacheté à : E.R.O., 01 rue LATRECHE M^{ed} – ORAN – ALGERIE
ou par e-mail à l'adresse : direction@ero-algerie.com.

Les informations demandées seront fournies en langue arabe ou, à défaut, en langue française.

7. **RESULTATS DE LA PRESELECTION**

Les résultats de la présélection seront portés à la connaissance des candidats.

Les candidats présélectionnés seront consultés pour présenter une offre d'achat et ce en fonction du programme de vente de l'E.RO.

8. **DOSSIER A FOURNIR**

Les candidats à la présélection doivent fournir :

- ☞ **une lettre de candidature conformément au modèle joint,**
- ☞ **une fiche de présentation conformément au modèle joint,**
- ☞ **un dossier administratif constitué de :**
 - ✓ **statuts ou extrait des statuts de la Société,**
 - ✓ **copie du registre de commerce,**
 - ✓ **déclaration de probité.**
 - ✓ **Référence (facultatif).**

9. **DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée à 20 jours à compter de la date de la première parution de l’avis d’appel à la présélection.

Annexe 1 : LETTRE DE CANDIDATURE

Je, soussigné Madame/Monsieur, dûment autorisé à agir en qualité de Représentant et au nom de et ayant pris connaissance des règles fixées et informations fournies au sujet de la présente présélection, fais acte de candidature en vue d'être présélectionné comme soumissionnaire à l'achat à l'E.R.O de ferraille et/ou de non ferreux.

La présente lettre de candidature autorise l'E.R.O. ou ses Représentants dûment habilités à vérifier les informations fournies et à demander à nos établissements bancaires ou d'assurance tout éclaircissement complémentaire dans le cadre de la présente candidature.

Pour tout éventuel complément de renseignements, d'ordre financier, technique ou autre, vos Représentants peuvent contacter les personnes ci-dessous :

-
-
-
-

Le soussigné certifie que les déclarations et renseignements composant et accompagnant cette candidature sont complets, authentiques et corrects à tous les égards.

Annexe 2 : FICHE DE PRESENTATION

A – OBJET DE L'APPEL DE PRESELECTION

Présélection de Clients à l'achat de ferraille et de non ferreux.

B – IDENTIFICATION DU CANDIDAT

- ✓ **Dénomination :**
- ✓ **Sigle :**
- ✓ **Adresse :**
 - **Téléphone :**
 - **Fax :**
 - **E-mail :**
- ✓ **Forme juridique :**
- ✓ **Qualité :**
 - **Récupérateur** : oui - non
 - **Producteur (Sidérurgiste, ..) :** oui - non
 - **Négociant (trader)** : oui - non
- ✓ **Nationalité :**
- ✓ **Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la Société :**
 - **Nom – prénom :**
 - **Fonction :**
 - **Téléphone :**
 - **Fax :**
 - **E-mail :**
- ✓ **Banque(s) :**
 - **Nom de la banque :**
 - **Adresse :**
 - **N° de compte :**

C – AUTRES INFORMATIONS DU CANDIDAT

- ✓ **Le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente : oui - non**
(si oui, produire la copie du jugement correspondant accompagnée, éventuellement, d'une traduction certifiée en langue française).
- ✓ **Références professionnelles (facultatif) :**
- ✓ **Autres renseignements :**

A, le :

Nom, qualité, signature de la personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate

Annexe 3 : DECLARATION DE PROBITE

Le candidat (*dénomination de la société*) déclare sur l'honneur que ni lui, ni l'un de ses employés, Représentants ou sous-traitants, n'ont fait l'objet de poursuite pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

Le candidat (*dénomination de la société*) s'engage à ne recourir à aucune interférence ni pratique immorale ou déloyale dans le but d'avantager ses offres par rapport aux autres concurrents.

Le candidat (*dénomination de la société*) s'interdit, conformément à la loi, de promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, des cadeaux, des voyages d'information ou de formation, des prises en charge, etc. ou tout autre avantage quel que soit sa nature ou sa valeur, dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de son dossier au détriment de la concurrence loyale.

En cas de découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption, avant, durant ou après le processus de contractualisation, des mesures coercitives seront prises à l'encontre des contrevenants pouvant aller jusqu'à l'inscription sur la liste noire des opérateurs, la résiliation de contrat et/ou des poursuites judiciaires.

Nom, qualité, signature de la personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate.
